

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 15 juillet 2022

Le département des Landes est placé en vigilance orange canicule

Météo France a placé le département des Landes en vigilance orange pour le phénomène canicule à compter du samedi 16 juillet à 12h00.

Dans les Landes, les températures maximales à l'intérieur des terres seront de 37 à 40 degrés et entre 33 et 36 degrés sur la côte. Les températures minimales pour la nuit dans l'intérieur des terres seront comprises entre 17 et 19 degrés et entre 21 à 23 degrés sur la côte. Ces températures se situent au-dessus des valeurs de saison.

La cellule de veille renforcée de la préfecture des Landes est activée. Il a été demandé aux maires :

- d'activer leur plan communal de sauvegarde pour leur permettre de réagir face à toute situation d'urgence ;
- d'activer leur registre nominatif des personnes vulnérables afin de s'assurer de la bonne situation des personnes inscrites.

Durant cet épisode caniculaire, il est recommandé de décaler les manifestations publiques se déroulant entre 14 h et 18 h :

- en plein air ou en établissement non climatisé ;
- donnant lieu à un effort intense ou à une présence nombreuse d'un public statique exposé.

Les conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Pas plus d'1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (climatisé ou rafraîchi, cinéma, bibliothèque municipale, musée...) ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Maintenir son logement frais (fermez les fenêtres et les volets durant journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches, et dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage.

En cette période de canicule, soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante : vous risquez un choc thermique. Vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

En cours d'eau et plan d'eau : respectez toujours les interdictions de baignade, et restez dans les zones surveillées :

- Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- Choisissez les zones de baignades surveillées ;
- Respectez les drapeaux ;
- Tenez-compte de votre état de forme ;
- Mouillez-vous la tête, la nuque et le ventre en rentrant progressivement dans l'eau ;
- Avant la baignade, ne vous exposez pas excessivement au soleil ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Les numéros utiles :

- La plateforme téléphonique « Canicule info service » est mise en place au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8 h à 20 h ;
- En cas de malaise, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112 ;
- Le 115, numéro d'appel gratuit, a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Restez informés :

- Site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>
- Site de la préfecture des Landes : www.land.es.gouv.fr
- [Facebook](#) et [Twitter](#) de la préfecture des Landes

Contact presse

Samantha Benzin

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr